|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Inspection**  DOC 11  **éducation nationale**  **circonscription Versailles**  **logo 09** | | **Nom et adresse de l’Ecole**  Ecole JJ THARAUD  29 RUE SAINT LOUIS  78 000 VERSAILLES | | |
| Procès Verbal de la Réunion du Conseil d’Ecole n°1  en date du mardi 3 novembre 2020 | | | | |
| **Education Nationale**  Présents  Directeur : M.LERSTEAU  Enseignants  Mme SARKISSIAN CPA  Mme LACHETEAU CPB  Mme GIOUX CE1A  Mme BERTRAND CE1B  Mme SAKO CE2A  Mme ROUCHER CE2B  Mme DE BUTTET CM1A  Mme FLORENTIN CM1B  Mme CHAMINADE CM2A  Mme MATHE CM2B  Mme GARDE remplaçante  absents excusés :  Inspectrice de l’E.N. :E. SEVELY | **D.D.E.N.** | | **Parents d’élèves**  Présents  Mme OLINGUE  Mme POGGI  Mme LANGLOIS  M ROLAND  Mme TARDY  Mme COURTOIS  Mme GOLDSCHEIDER  Mme SEVIN  absents excusés | **Commune**  Présents  M.PAIN conseiller municipal  M. LECHELLE coordinateur secteur 2 périscolaire  Mme RICHIER responsable périscolaire  absents excusés |

Désignation du secrétaire de séance : Mme GIOUX (enseignante) et M ROLAND représentant des parents d’élèves

# Point sur les effectifs de l’école et sur le personnel de l’école

## Effectif élèves : 239 inscrits au 2 novembre 2020. Possible fermeture d’une classe si l’effectif reste inférieur à 243 élèves à la rentrée prochaine.

## Point sur le personnel enseignant de l’école :

Départs : Mme KAVAL-ROLLAND (retraite), Mme DENOS et Mme PALAMA.

Arrivées : Mme DE BUTTET CM1A, Mme LACHETEAU CPB, Mme MATHÉ CM2B (décharge directeur)

## Point sur le personnel AESH :

Départ de Mme KRESS et arrivées de Mme DE BONDY, Mme DE RIEDMATTEN et Mme CORBIÈRE

L’école bénéficie de 4 assistants de vie scolaire (AVS) au profit de 6 élèves le nécessitant. Cela est très positif.

# Mairie

Demande récurrente et devenue urgente de réfection du sol de la cour, notamment depuis les travaux effectués cet été. Sol très irrégulier : nombreux dénivelés, dureté du sol, pentes dans le mauvais sens ne permettant pas l’écoulement de l’eau de pluie avec présence de flaques d’eau de plusieurs mètres de circonférence par jours de pluie et les jours suivants. Conséquences : une partie de la cour n’est plus utilisable et de nombreuses chutes d’élèves sont constatées du fait du revêtement de la cour.

Mme Richier confirme la présence de camions, de nombreux engins, bennes et gravats lors des travaux de la cour de l’école Comtesse de Ségur.

* Réponse mairie : M. Pain n’en avait pas connaissance, il prévoit de se tourner vers la directrice des Espaces Verts et voir ce qu’il est possible de faire.

Demande de rangements adaptés pour le local de matériel de sport – déjà évoqué lors de précédents conseils : Faire tomber le mur séparant le gymnase du local (au niveau des miroirs) et mettre de grands rangements du sol au plafond fermant à clé.

* Réponse mairie : le revêtement du sol ayant été fait récemment, de nouveaux travaux risqueraient de l’endommager. Mais la question sera étudiée et un retour sera fait rapidement vers l’école.

Plan canicule : Demande d’une installation de rideaux occultants et isolants dans toutes les classes comme ceux déjà installés dans la bibliothèque de l’école, permettant ainsi d’empêcher le soleil de chauffer les classes les jours de fortes chaleurs (toutes les classes sont exposées plein sud) et assurant le bon fonctionnement des VPI qui dysfonctionnent lorsqu’il y a trop de luminosité. Les stores actuels ne sont pas suffisants : 30° température constatée au deuxième étage en septembre 2020.

## + Demande d’un système de brumisation par rampes dans la cour de récréation.

* Réponse mairie : La question de la réfection du sol de la cour sera portée aux services compétents. Si une réponse positive était donnée, il faudrait en profiter pour installer une rampe de brumisation. Toutefois, M. Pain informe que les finances de la Ville sont « très martyrisées » du fait du contexte actuel.

Demande d’une étude pour sécuriser les grilles et le portail de l’école donnant sur la rue Saint-Louis. En effet, ces grilles et ce portail sont facilement franchissables. Cela pose d’autant plus problème compte-tenu du contexte de sécurité actuel (plan Vigipirate renforcé). Par ailleurs, des intrusions et vols (trottinettes) ont déjà été constatés dans la cour, la police alertée.

* Réponse mairie : Au niveau hauteur, les grilles sont réglementaires. Du reste, des travaux de serrureries ont été faits. Cela ne nécessite pas de nouveaux travaux. La demande d’étude sera néanmoins portée au CTM.

Intervention M. Lechelle : cas des écoles de Satory, où les grilles ont été réhaussées et des brise-vues installés – sauf sur les grilles d’entrée –, sur recommandation de la police. Pour M. Pain : Satory ne répond pas au même contexte, des mesures spécifiques s’y appliquent.

Demande d’un réapprovisionnement régulier en essuie-mains papier, savon et gel hydroalcoolique afin de pouvoir respecter le protocole sanitaire. Demandes régulièrement réitérées depuis la réouverture des écoles le 11 mai 2020 – l’école a parfois reçu pour réponse que les élèves consommaient trop de savon. Or, le protocole implique 8 lavages de mains par jour pour 240 élèves sur le seul temps scolaire : les livraisons reçues à ne suffisent pas à couvrir ces besoins.

* Réponse mairie : Il y a eu des problèmes de fabrication et approvisionnement avec les fournisseurs. La mairie s’est tournée vers d’autres prestataires, et joue sur plusieurs fournisseurs pour répondre à la demande. Ne pas hésiter à solliciter la mairie chaque fois que cela est nécessaire.

Demande d’une réactualisation du diagnostic amiante. Demande récurrente depuis le conseil d’école du 04 juin 2019. (Pour rappel : constat de dalles de faux-plafonds manquantes ou dégradées dans l’école, présences de plaques dégradées/effritées derrière plusieurs radiateurs.)

Concernant le diagnostic amiante les plaques de faux plafond ont bien été contrôlées et sont négatives à la présence d’amiante comme indiqué en page 4 du rapport envoyé il y’a plusieurs semaines.

Le **DAT fourni par la mairie** suite au dernier conseil d’école (année 2020) ne révèle pas de trace d’amiantes mais **date du 21/12/2003**.

* Réponse mairie : Il n’y a pas eu de travaux depuis 2003 dans l’école, on n’utilise plus d’amiante actuellement, et le diagnostic ne révèle pas de traces d’amiante. **Il n’est pas nécessaire de réactualiser le diagnostic** : la réactualisation ne concerne que les diagnostics antérieurs à 1997 qui font était de présence d’amiante. Des dalles de faux-plafond endommagées ont été remplacées, et elles n’entrent pas dans le diagnostic.

L’école va se renseigner sur la législation en vigueur.

[NB : après vérification, une nouvelle législation encadre des DAT depuis le 1er février 2012 et de nouveaux diagnostics doivent être réalisés avant le 1er février 2021 pour les bâtiments construits avant 1997.]

*Réponse mairie :* *Concernant le diagnostic amiante les plaques de faux plafond ont bien été contrôlées et sont négatives à la présence d’amiante comme indiqué en page 4 du rapport envoyé il y a plusieurs semaines.*

## Autres :

* Demande urgente d’intervention orange sur la ligne téléphonique de l’école, actuellement en dérangement.
* Stockage des bouchons pour le recyclage, par sécurité, ils sont dorénavant remisés dans un endroit inaccessible aux élèves.

# Point périscolaire

Effectifs : matin : 14 enfants, midi : 186, études : environ 50, accueil du soir : environ 14. Donc baisse des effectifs due au contexte actuel ; mais difficulté d’appliquer le protocole et de respecter les temps de repas de chacun.

Études : jusqu’à présent les CP/CE1, qui ont davantage besoin de l’accompagnement des adultes, étaient répartis entre les groupes. À présent, nécessité de moins les mélanger du fait du protocole, mais il est plus difficile d’aider les élèves lorsque ceux qui en ont besoin sont trop nombreux par groupe. Les parents d’élèves rapportent du travail non fait ou des corrections erronées. Réponse : responsabiliser les enfants, les encourager à demander de l’aide et à être honnêtes avec l’adulte qui surveille l’étude sur la réalisation de leur travail.

Demande de parents de récupérer leur enfant sur le temps d’étude avant 18h : impossible pour raisons de sécurité (rupture de surveillance pour accompagner l’enfant) + rupture du calme et de la concentration nécessaire au travail.

Temps du soir : 18h-18h30, un seul animateur pour les enfants de tous âges.

Activités du midi : le service essaie de les maintenir : biathlon, tirs lasers sur des cibles, mais très compliqué à mettre en œuvre par manque de salles et compte tenu du protocole. La salle des animateurs n’est pas utilisable car pas aérable.

Quantité de nourriture : certains élèves se plaignent de ne pas manger assez. Réponse : Il y a un grammage, les agents font une portion au démarrage du service, en fin de service, on peut se resservir. Ce sont les plus grands qui passent au dernier service. Mais le grammage est inchangé depuis 3 ans. Système testé à Porchefontaine depuis 6 mois : choix grande faim/petite faim.

# Vote du règlement intérieur 2020/2021

Vote du règlement intérieur de l’école à l’unanimité. Changement par rapport à celui de l’année précédente : nouveaux horaires d’entrée et sortie + interdiction d’objets connectés (montres, portables). Possession du téléphone portable tolérée pour les élèves mais doivent être éteints et rangés sur le temps scolaire.

Mesures disciplinaires : enlever du règlement intérieur le point relatif au changement d’école.

Changements liés au protocole sanitaire : toutes les réunions (conseils d’école, réunions professeurs, équipes éducatives, RDV enseignants/parents, etc.) dorénavant en distanciel ou par téléphone.

# Résultats des élections des représentants des parents d’élèves

Une seule liste candidate cette année, élue. Participation en hausse, environ 58%, et plus pratique car par correspondance.

# Projets de l’année autour du parcours citoyen et de l’environnement

Projet environnement : Tri des bouchons, tri des stylos usagers, tri des papiers.

Intervention de VGP sur le tri des déchets du 16 novembre au 15 décembre 2020 : en CP et CE1 et sur l’éco consommation du CE2 au CM2.

Escalade pour les CM1B à partir du 28 septembre jusqu’au 14 décembre pour 10 séances.

Piscine pour deux classes : CPB et CE1B jusqu’en décembre (10 séances), CM2A et CM2B de décembre à mars (10 séances) et enfin CPA et CE1A de mars à juin (10 séances).

CM1B : Projet de tutorat avec des étudiants du conservatoire en direction de chœur.

Course contre la faim : Projet pour le 21 MAI 2021 : course au PARC BALBI pour les élèves de l’école.

Fabuleux Végétaux : Toutes les classes sont inscrites au projet de circonscription d’Arts visuels

Éco-jardinage (projet en partenariat avec la mairie) pour les classes de CP et CE1 : une séance par classe 1 semaine/2. Consignes Vigipirate données par la Ville à ses intervenants : pas de sorties au Potager du Roi, même si les conditions météorologiques le permettent. L’éco-jardinier maintient ses interventions en classe.

## Remarques :

* Beaucoup de projets sont en attente du fait des consignes sanitaires actuelles. L’équipe enseignante est volontaire, s’inscrit à des nombreux projets, mais on ignore pour l’instant ceux qui pourront être réalisés.
* Piscine : les classes de CP B et CE1 B continuent d’aller à la piscine, les enseignantes étant volontaires malgré l’aspect sanitaire et Vigipirate.
* Comportement des élèves : climat serein cette année. Peu de conflits, des débuts d’histoires pris en charge et qui semblent s’apaiser.

## Demandes des parents :

* Sur l’organisation des vestiaires dans la piscine : demande de séparer les filles et garçons en cycle 2 dans les vestiaires. Rappel de l’école : les locaux, tels que conçus à Montbauron, rendent la séparation difficile pour les élèves de CP et CE1, qui ont un réel besoin d’être aidés dans les vestiaires où la présence de l’enseignant est obligatoire : aucun parent accompagnateur ne se retrouve seul avec les élèves. Concernant le besoin de pudeur, il est pris en compte au mieux dans les petites classes où les adultes et élèves tendent des serviettes pour faire office de paravent. (Les filles et garçons de CM2, parfaitement autonomes, sont quant à eux séparés.)
* Comment faire en cas d’impossibilité d’imprimer l’attestation dérogatoire chez soi ? Réponse : faire demande à l’école par mail ou cahier de liaison.

# Liaison maternelle/élémentaire :

Mardi 10 novembre 2020 : Réunion des enseignants de cycle 2 de J. J. Tharaud et Comtesse de Ségur portant sur l’analyse des résultats aux évaluations nationales CP/CE1 et sur les pratiques de classe.

Fin juin 2020 : une réunion a eu lieu afin de constituer les classes de CP avec les enseignants des écoles Comtesse de Ségur et Vieux-Versailles.

# Liaison CM1/CM2/6e

1re réunion école-collège**:** 12 novembre 2020 : Présentation et analyse des résultats des évaluations 6e, définition d’un objet de travail commun en français et ne mathématiques, projets inter-degrés.

# Sorties

Arboretum de Chèvreloup : CE2 A et CE2B

Château de Versailles : CM1 B et CM2A

# Budget : Coopérative scolaire, photos de classe.

Photos de classe : nouveauté cette année : règlement en ligne par les parents directement auprès du photographe, plus de règlements circulant par le biais de l’école. Photos accessibles en ligne jusqu’au 05/11/2020.

Année 2019-2020 : Budget : pas de somme dépensée l’an dernier du fait de la crise sanitaire.

Année 2020-2021 : Un nouvel appel de fond en début d’année avec donc une belle marge de manœuvre pour les classes. Pour l’instant, chaque classe a souscrit un abonnement chez Bayard adapté à son niveau.

[NB : plus de distribution de la pochette d’abonnement Bayard aux élèves comme les années précédentes. Choix de l’école de respecter la législation en ne diffusant pas de publicité.]

Spectacle de Noël : venue d’un magicien à l’école le 17 décembre, représentation en 2 sessions (900 euros)

# Questions diverses

Port du masque : À ce jour, les enseignants ont repris sans masques fournis par leur employeur. L’arrivée de nouveaux masques pédiatriques et adultes est annoncée pour demain. Le protocole sanitaire est bien respecté par les élèves, dans l’ensemble ils viennent avec un masque.

Rappel aux parents : le port du masque est obligatoire devant les écoles (50 mètres), encore de nombreuses personnes se présentent aux sorties et entrées de classe sans masque.

Plan Vigipirate + protocole sanitaire : l’école fait le nécessaire pour faire entrer rapidement les élèves, restreindre le temps d’entrée avec une amplitude large pour satisfaire la nécessité de non-brassage. Ces contraintes sont difficiles pour tous. Il est indispensable que tous les parents participent à cet effort, cessent de se garer pas devant l’école, n’ouvrent pas le portail du trottoir sur rue, évitent autant que possible les attroupements.

Création de groupes Whattsapp : un groupe d’échange pour les parents délégués existe déjà. Les parents élus demandent à l’école de diffuser leurs contacts téléphoniques à tous les parents d’élèves pour constituer des groupes par classe, et ainsi faciliter l’échange d’informations et l’entraide entre parents.

NB : Groupes Whattsapp actuellement créés sur base du volontariat en CP B : 4 parents inscrits, CP A : 9 parents, CE1 A : environ 12 parents, Ce1 B : groupe existant depuis l’an dernier « le plus gros groupe », CM1 B : 6 ou 7 parents, CM2 M. Lersteau : 6 ou 7 parents. (Autres classes : non renseigné.) Les parents délégués rappellent que chacun d’entre eux est modérateur de son propre groupe, « veille au grain », et peut en exclure un parent jugé « nocif ».

* Réponse de l’école : choix de l’équipe de ne pas donner les coordonnées de parents délégués, par crainte de dérives possibles, malgré la bonne volonté et la bienveillance connue des parents

Déjà des problèmes rencontrés. En l’occurrence dans le groupe des parents délégués – concernant les règles de vie de classe en CE1 A - : des échanges ont donné lieu à des remontées de parents inquiets à l’enseignant avant même la rencontre prévue entre l’enseignant et le parent ayant « alerté » le groupe.

L’école appelle à la plus grande vigilance : de telles situations impactent et peuvent mettre à mal les bonnes conditions de travail des enseignants dans leur classe. S’il est vrai que les parents élus jouent un rôle certain pour désamorcer ou apaiser d’éventuels conflits, il reste indispensable de rappeler aux parents de s’adresser en 1er lieu à l’enseignant de son enfant, avant de se tourner vers les parents élus, tout particulièrement sur ces médias où les tensions ont vite fait de se créer et s’amplifier inutilement.

Demande d’informations sur l’évolution de la situation d’un élève en CE1 B. Il y a apparemment une amélioration pour l’élève concerné, mais y aura-t-il une amélioration pour les autres élèves de la classe qui ont été perturbés, stressés, et qui restent encore confrontés à des problèmes de concentration lors d’une « crise », sachant que le temps d’enseignement est déjà impacté par le protocole sanitaire ?

* Réponse de l’école : La situation s’améliore, l’ambiance de la classe est plus sereine. Toutefois, ce type de situation ne se résout pas rapidement. Toutes les démarches ont été mises en œuvre par l’école, qui rappelle que les cas précis d’élèves relèvent du secret professionnel. Il y a une prise en charge importante. Dorénavant, 2 AESH prennent en charge cet élève à tour de rôle, une équipe de soutien aux écoles, envoyée par Mme l’inspectrice, est intervenue pour rechercher des solutions. Un aménagement scolaire est en instance, il sera officialisé bientôt. Politique de l’école inclusive de l’Éducation nationale qui accueille de plus en plus d’enfants différents). Côtoyer des enfants différents fait aussi partie de l’apprentissage de la citoyenneté.

L’école a fait le nécessaire et a signalé l’impact de cette situation sur les autres élèves. Sur ce dernier point, la demande est en cours, tous les éléments de réponse ne sont pas encore parvenus. Les enseignants sont bien conscients de l’impact sur tous les élèves de l’école et ont ce souci à cœur.

Absence des enseignants : des parents reprochent un manque de communication.

* Réponse de l’école : Il n’est effectivement pas possible de communiquer en amont lorsque les absences ne sont pas prévues à l’avance. La question des remplacements dépend de la circonscription et des ressources en personnels disponibles. L’école elle-même n’apprend souvent le remplacement qu’au moment où il est effectif, lorsqu’il est possible - excepté dans le cas d’absence pour formation, auquel cas l’enseignant est systématiquement remplacé.

Depuis le début de l’année, il n’y a eu aucun brassage d’élèves en l’attente de remplaçant (l’école fait le nécessaire pour garder les élèves dans leur propre classe) ni, à ce jour, aucun enseignant absent non remplacé ; l’inspection est très réactive sur ce point et les enseignants font au mieux pour informer au plus tôt de leur absence.

Si retard d’un élève : dire aux enfants de rester devant la grille le temps qu’on vienne leur ouvrir et ne pas paniquer ou rentrer chez soi.